

- Intitulé du stage** : **SAVOIR CALCULER LES PRIX UNITAIRES DE VOS DEVIS (Apprentissage manuel) niveau 1 pour artisan (statut travailleur non salarié) exerçant seul.**
- Public concerné** : Artisan (statut : travailleur non salarié) ou/et conjoint exerçant sans salarié, en situation professionnelle ou, de préférence, en début d'activité (créateur, repreneur)
- Pré-requis** : Savoir, de préférence, établir des devis quantitatifs de travaux (mais non indispensable).
- Objectif principal** : Permettre aux participants de savoir calculer les **prix unitaires de vente des différents ouvrages élémentaires** constituant leurs devis en fonction **d'éléments propres à chaque artisan**, quel que soit le corps d'état concerné, à partir d'une méthode de calcul simple.
- Méthode** : Alternance
- avec prédominance de travaux pratiques décomposant les diverses capacités nécessaires en proposant successivement exemple et sujets avec corrigés rétro-projetés et commentés ;
- d'exposés « théoriques ».
- Programme** : **1er jour :**
Objectif partiel : Etude des coûts d'exécution dits aussi coûts directs ou encore « déboursés »
Généralités (aspects, terminologie, démarche de calcul des prix, etc...)
Exemple et exercice d'entraînement (approche simplifiée des 2 méthodes)
Thème de travaux pratiques (et apports « théoriques ») :
Elaboration séquentielle d'un devis estimatif comportant :
- calcul du coût horaire de main d'œuvre d'artisan (statut : t.n.s) ;
- calcul des sous-détails de prix unitaires en coûts d'exécution ;
- établissement du devis quantitatif-estimatif en coûts d'exécution.
2ème jour (& 3ème jour) :
objectif partiel : Examen des frais généraux dits aussi coûts indirects et de la marge bénéficiaire
Thème de travaux pratiques (et apports « théoriques ») : suite et fin
Elaboration séquentielle d'un devis estimatif comportant :
- examen d'un chiffre d'affaires et étude de la première méthode fondamentale de calcul, avec détermination du coefficient de règlement et du prix de facturation horaire ;
- transformation du d.q.e (coûts d'exécution) en prix de vente client ;
- pratique du « compte à rebours » (1ère méthode);
- examen, sur le même chiffre d'affaires, de la seconde méthode fondamentale de calcul, avec détermination du coefficient applicable sur main d'œuvre d'exécution et du second prix de facturation horaire ;
- pratique du « compte à rebours » (2ème méthode);
- Etude comparative et synthèse des deux méthodes fondamentales de calcul.



Durée totale : 3 jours groupés ou non.

N.B. : Il est conseillé de coupler le présent thème avec le métré Gros-oeuvre ou Second-oeuvre.

Dans cette hypothèse, l'intitulé devient " Devis quantitatif et estimatif " ou encore " Métré déboursés ".

Durée totale de 5 jours pour le Gros-oeuvre et 4/5 jours pour le Second-oeuvre